



## Gestionnaire comptable et fiscal RNCP31677

### Le programme de formation

La formation a pour objectif de faire valider par le candidat Titre Professionnel Gestionnaire comptable et fiscal de niveau 5 (équivalent BAC +2), délivré par le Ministère du Travail.

### Public visé

- Demandeur/se d'emploi ou salarié/e souhaitant une reconversion et/ou une évolution professionnelle, afin d'acquérir, compléter, certifier ou valider les compétences au métier de gestionnaire comptable et fiscal.

### Pré requis :

Aucun

### Objectifs du programme

- 1. Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels**  
Réaliser l'arrêté des comptes.  
Réviser et présenter les comptes annuels.
- 2. Etablir et contrôler les déclarations fiscales**  
Etablir et contrôler les déclarations fiscales périodiques.  
Etablir et contrôler les déclarations fiscales annuelles.
- 3. Mettre en œuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise**  
Analyser les états de synthèse.  
Etablir des prévisions financières.

### Modalités pédagogiques

Formation personnalisée réalisée entièrement à distance comprenant 6 volets :

1. 13 parcours de e-learning comprenant au total 359 vidéos de formation enregistrées par 133 experts différents.
2. 13 examens réalisés en ligne à la fin de l'étude de chaque parcours avec délivrance d'une note.

3. Etude et compte rendu et/ou test final de 3 livres (L'essentiel de l'analyse financière, DCG4 Droit fiscal en fiches et en schémas, Comptabilité générale) sous format numérique qui complètent les parcours de formation.
4. Entretiens individuels en visio de debriefing des résultats des examens et de l'étude des parcours, avec un consultant confirmé.
5. Exercices de préparation à l'examen de certification sous forme d'annales.
6. Assistance à la préparation du dossier professionnel à soumettre devant le jury.

## **Contenu du programme**

### **Bloc de compétences 1 : Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels**

6 parcours de e-learning enregistrés par 71 experts différents

- J'assimile les bases de la comptabilité – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'enregistre les opérations comptables courantes – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'optimise la tenue de ma comptabilité – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je contrôle la gestion de l'entreprise – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#) Je prépare le bilan – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je révise mes comptes - [Télécharger le parcours \(pdf\)](#)

### **Bloc de compétences 2 : Etablir et contrôler les déclarations fiscales**

3 parcours de e-learning enregistrés par 16 experts différents

- J'acquies les bases de la fiscalité – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je déclare et paie la TVA et les autres impôts – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'établis la liasse fiscale annuelle et paie l'impôt – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

### **Bloc de compétences 3 : Mettre en œuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise**

4 parcours de e-learning enregistrés par 46 experts différents

- Je comprends le langage financier – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'établis mon business plan – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'analyse la santé financière et les résultats de l'entreprise – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je gère la trésorerie – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

## **Modalités d'admission**

Admission après entretien

## **Certification**

Titre professionnel Gestionnaire comptable et financier, délivré à l'issue de la formation, si ce le candidat réussit les évaluations conformes aux exigences de la Certification.

[Voir sur ce lien les conditions d'examen de certification pour obtenir un titre professionnel](#)

Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : voir le détail de cette formation sur <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31677/>

## TEMPS PROGRAMME DE FORMATION

Heures de e-learning : 99 H

Heures de tests de connaissances : 15 H

Etude de 3 livres numériques : 120 H

Temps d'accompagnement : 13 H

Préparation de la certification : réalisation des cas pratiques des annales des années précédentes et études des corrections : 30 H

Assistance dans la préparation du dossier professionnel : 4 H

Temps total de formation : 281 H

DUREE DE PROGRAMME DE FORMATION : 6 mois

## LES EPREUVES DU TITRE GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL

### Mise en situation professionnelle

05h00 Etude de cas en une seule épreuve. Pendant la durée de l'épreuve, le candidat doit avoir accès à une documentation professionnelle papier, numérique ou par internet. Les candidats peuvent utiliser des notes professionnelles sur supports papier ou numériques, sans pouvoir échanger entre eux. Pendant l'épreuve le candidat doit pouvoir réaliser des impressions de son travail.

### Entretien technique

10 minutes L'entretien technique est réalisé après l'évaluation par le jury de la mise en situation professionnelle ;

### Entretien final

20 minutes L'entretien final avec le jury est obligatoire. Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède : - la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice. - la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, **dont son Dossier Professionnel (DP)**

Le jury habilité par le Ministère du Travail peut délivrer l'intégralité du titre professionnel, qu'une ou deux unité(s) sur trois ou encore ne délivrer aucune partie du titre professionnel.

### Le dossier professionnel

**Le dossier professionnel (DP)** constitue un élément du système de validation du titre professionnel.

En amont de la session d'examen, le candidat doit remplir un dossier professionnel.

Forces assiste le candidat dans la préparation de son dossier professionnel.

Le candidat relate dans le DP des exemples de sa pratique professionnelle acquise pendant la formation ou au cours de son expérience professionnelle

Le DP appartient au candidat. Il le conserve, l'actualise durant son parcours et le présente obligatoirement à chaque session d'examen.

Il est consulté par le jury au moment de la session d'examen.

## PRIX DU PROGRAMME DE FORMATION

**Organisme de formation :** [Demander les conditions de partenariat](#) – [commercial@forces.fr](mailto:commercial@forces.fr)

**Particulier ou entreprise :** [Demander un devis](#)

**3 370 euros nets de tva dans le cadre de la formation continue**

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur [pedagogie@laformationpourtous.com](mailto:pedagogie@laformationpourtous.com) (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

**WWW.FORCES-LMS.COM**

**Email : [commercial@forces.fr](mailto:commercial@forces.fr)**